

RENCONTRES PROFESSIONNELLES

Quels nouveaux modes de coopération et de co-construction pour les arts et la culture ?

Avignon 2011

Du 13 au 16 juillet à l'AJMI (Manutention)

Le 18 juillet au Grenier à Sel

Réunions publiques sur réservation

Dans le cadre du cycle sur la co-construction des politiques publiques engagé lors du colloque « culture et développement territorial » de Redon en mai 2011, est proposé un programme de réflexion et de débat sur les enjeux, démarches et outils de la coopération territoriale et de la co-construction des politiques publiques pour les arts et la culture.

Organisées par l'UFISC (Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles), en partenariat avec le CNAR Culture, la COFAC et la région Pays de La Loire



MERCREDI 13 JUILLET A L'AJMI

10h / 13h

Culture et économie solidaire : l'urgence de la coopération territoriale et de la structuration collective.

L'économie est en crise et doit être pensée autrement. Les acteurs culturels se mobilisent. « Osons l'innovation et la solidarité ! » et profitons de la dynamique lancée par des Etats Généraux de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) pour réfléchir ensemble et sortir de l'entre-soi. Des conventions et alliances se construisent entre réseaux d'acteurs, pôles territoriaux de l'économie solidaire et Chambres Régionales de l'ESS. Quelles en sont les résonances concrètes ? Et pouvons-nous identifier ou imaginer ensemble les cadres à développer pour une économie au service de l'intérêt général ? La démocratie participative en est-elle un enjeu majeur ? La mise en réseau des acteurs en est-elle la clef ?

Intervenants

Bruno Lasnier - MES (Mouvement pour l'économie Solidaire) et APEAS
Blandine Voineau - Embobineuse, collectif Mesclun
Sam Khebizi - les Têtes de l'Art
David Heckel - directeur technique CRESS Paca
Colin Lemaitre - smac Le Fil et cluster Culture & Coopération, Saint-Etienne
Véronique Branger (sous réserve) - directrice de l'APES
Pierre Roth (sous réserve) - directeur de la CRES Alsace et référent culture du Conseil National des CRESS

JEUDI 14 JUILLET A L'AJMI

10h / 13h

Les services d'intérêt général au niveau européen : comprendre les principes et cadres réglementaires pour promouvoir une autre économie.

Dans un contexte d'évolution des cadres politiques et sociaux, la construction des services d'intérêt général à l'échelle européenne s'affirme comme un enjeu fondamental pour assurer le respect des droits fondamentaux. Comment la dimension artistique et culturelle, qui contribue à la construction des personnes et du vivre-ensemble, peut-elle se développer en dehors des principes de marché concurrentiel ? Comment s'élaborent aujourd'hui les services d'intérêt général (SIG) à l'échelle européenne ? Quelles conséquences au niveau territorial pour les initiatives artistiques et culturelles ? Quelle est la place des services sociaux d'intérêt général (SSIG) ? Comment contribuer à la construction des règles pour les aides d'Etat, alors que l'encadrement sur les services d'intérêt économique général (SIEG) doit être révisé d'ici fin 2011 ?

Intervenant

Jean-Claude Boual - CELSIG (Comité Européen de Liaison sur les Services d'Intérêt Général)
Catherine Bertin - ADF (Assemblée des Départements de France)



VENDREDI 15 JUILLET A L'AJMI

10h / 13h

Permanence du CNAR Culture et des réseaux : appui et accompagnement des structures artistiques et culturelles (DLA)

SAMEDI 16 JUILLET A L'AJMI

10h / 13h

Acteurs et collectivités territoriales : prestations par appel d'offre ou partenariat d'intérêt général ?

Les formes de partenariat entre initiatives culturelles et artistiques et puissance publique évoluent depuis plusieurs années. L'encadrement des aides d'état par les règles et directives européennes ainsi que l'appui sur le code des marchés publics induisent des formes de contractualisation qui ne correspondent pas à l'essentiel des projets culturels et artistiques menés par des associations, ni aux liens qu'elles ont tissés avec les collectivités. Les recours de plus en plus fréquents à ces formes de contractualisation ne menacent-elles pas l'essence même de ces projets ?

Les partenariats contractualisés par les conventions de subventions viennent, dans une logique de construction partagée, en soutien de l'initiative des associations, même pour des projets de grande ampleur. Dès lors, comment consolider des conventions de partenariat entre les associations et les collectivités ?

Intervenants

Jean-Claude Wallach - consultant, chargé de cours à l'Université de Paris I

Véronique Branger (sous réserve) - directrice de l'APES (Acteurs pour une Economie Solidaire Nord-Pas-de-Calais)



LUNDI 18 JUILLET AU GRENIER A SEL

14H / 17h

La co-construction des politiques de l'art et de la culture, un enjeu majeur de démocratie pour demain !

Des collectivités s'engagent dans cette nouvelle manière d'élaborer des politiques publiques. Des expériences voient le jour. L'objectif de cette rencontre, proposée par la région Pays de la Loire et l'Ufisc est de présenter les dynamiques, les espérances qu'elles génèrent, tout autant que les interrogations qui surgissent aussi bien pour les élus que pour les administrations et les acteurs de la vie artistique et culturelle des territoires.

Intervenants

Alain Gralpeois Vice-président de la région Pays de La Loire, François Duval conseiller spectacle vivant DRAC Languedoc-Roussillon,

Eric Fourreau - conseiller au cabinet du Maire de Toulouse, Philippe Berthelot - Président de l'UFISC, Christine Vergnes, DAC adjointe de la région Languedoc-Roussillon,

Sébastien Cornu, Président de la Fédurok

En partenariat avec la région Pays de la Loire

INFORMATIONS PRATIQUES

AJMI (Manutention)

4, rue des Escaliers Sainte-Anne
84000 Avignon
www.jazzalajmi.com

GRENIER A SEL

2 rue du Rempart Saint-Lazare
84000 Avignon

Renseignements / réservations

01 42 49 53 64 / 07 61 10 14 67
paola.villain@ufisc.org

www.ufisc.org

Les organisateurs se réservent le droit de reporter les journées professionnelles et de modifier le contenu de leur programme si des circonstances indépendantes de leur volonté les y conduisent.



LES ORGANISATEURS

L'UFISC, Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles regroupe quinze organisations professionnelles d'employeurs, engagées autour du Manifeste *Pour une autre économie de l'art et de la culture* et représentant plus de 2500 structures artistiques et culturelles. L'UFISC rassemble la Fédération nationale des arts de la rue, la Fédurok, le SYNAVI, le SCC, la FSJ, le CITI, Le Chaïnon/ FNTAV, Actes'lf, le RIF, le SMA, Zone Franche, THEMAA, la FFEC, la FRAAP, la Fédération des Acteurs « Culture-Multimédia ».

CNAR Culture (Centre national d'appui et de ressources) / Association Opale :

L'association Opale travaille depuis 1988 sur la valorisation et l'accompagnement d'associations culturelles. Opale est l'opérateur délégué qui coordonne le CNAR Culture. Cette mission a pour objectif d'apporter un appui au réseau des Dispositifs Locaux d'Accompagnement (DLA), il est copiloté par l'UFISC et la COFAC.

COFAC (coordination des fédérations des associations de culture et de communication. Constituée de 21 fédérations, confédérations et unions nationales, la COFAC permet aux acteurs associatifs de la culture et de la communication de réfléchir et d'agir de manière concertée sur la place des associations, des amateurs et des bénévoles dans l'élaboration des politiques culturelles. La COFAC représente ainsi plus de 28 000 associations culturelles.

Organisé avec le soutien de :

